



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

députés et suppléants

Question écrite n° 2157

Texte de la question

M. Jean-Louis Masson demande à M. le ministre de l'intérieur de lui indiquer quel était, à l'issue des élections législatives de 1993, le nombre de députés hommes ayant un suppléant homme, de députés hommes ayant un suppléant femme, de députés femmes ayant un suppléant homme et de députés femmes ayant une suppléante femme.

Texte de la réponse

Les 577 députés proclamés élus à l'issue des élections législatives des 21 et 28 mars 1993 se répartissaient de la manière suivante, selon leur sexe et celui de leur suppléant : 542 étaient des hommes (478 avaient un suppléant de sexe masculin et 64 un suppléant de sexe féminin) ; 35 étaient des femmes (34 avaient un suppléant de sexe masculin et une seule, dans la 6e circonscription de l'Essonne, un suppléant de sexe féminin).

Données clés

Auteur : [M. Jean Louis Masson](#)

Circonscription : Moselle (3^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 2157

Rubrique : Parlement

Ministère interrogé : intérieur

Ministère attributaire : intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 août 1997, page 2579

Réponse publiée le : 22 septembre 1997, page 3093